

Maroc utile, Maroc inutile : mythe ou réalité ?⁽¹⁾

Mohamed Aït Hamza

Le construit colonial

Dès les premières années du protectorat français au Maroc, pour des besoins coloniaux, le fondement de la construction du pays a été sa répartition en deux catégories d'espace : « Maroc utile » et « Maroc inutile ». Cette idée, exprimée et propagée par Hubert Lyautey, le premier Résident Général du Protectorat en 1921, se base sur un constat banal : les potentialités à l'intérieur du Maroc sont, sur le plan géocologique et économique, différemment exploitables. Ainsi, d'après Lyautey, ce n'est pas la peine d'occuper tout le « Maroc géographique », mais seulement le « Maroc utile », le « Maroc nécessaire » ou le « Maroc exploitable » (cf. RIVET 1996, vol. 2, p. 64).

Le territoire du **Maroc utile** est celui qui permet géographiquement des aménagements agricoles, où la pluviométrie est suffisamment abondante pour pratiquer une agriculture en *bour* et/ou intensive basée sur l'irrigation. C'est aussi le Maroc qui renferme les grandes villes avec leurs activités industrielles et commerciales.

Le **Maroc inutile**, par contre, concerne l'ensemble des territoires handicapés sur le plan géo-écologique, c'est-à-dire par leur pluviométrie insuffisante et irrégulière, leurs sols

peu développés, leurs contraintes orographiques et géologiques entravant tout équipement en infrastructures. La politique coloniale était donc amenée à cibler le « Maroc utile » au niveau des aménagements urbains, de la colonisation agraire, de la modernisation des structures déjà existantes, et de la mise en place de nouveaux projets technologiques. L'antagonisme « Maroc utile – Maroc inutile » est d'une part le constat de deux classes d'aptitudes régionales pour le développement économique plus ou moins défini par le potentiel naturel⁽²⁾ et, d'autre part, une séparation nécessaire pour assurer aux décisions et aux activités de colonisation un grand succès dans l'avenir.

Cet antagonisme est souvent mis en parallèle avec deux autres classifications : celle de *bled makhzen* (territoires dominés par la puissance centrale du Sultan) et de *bled es-siba* (« dissident », organisé à une échelle tribale) et celle des ethnies arabes et berbères. La coïncidence spatiale entre le « Maroc utile », le *bled makhzen* et les régions peuplées par des populations arabophones est parfois telle qu'elle pose beaucoup d'interrogations.

Il n'est donc pas surprenant qu'on ne trouve pas une seule carte qui montre la représentation des deux types de territoires de « Maroc utile » et de « Maroc inutile ». Mais l'idée peut être facilement régionalisée. Le « Maroc inutile » comprend d'après Célérier « les hautes cimes de l'Atlas, les steppes du Maroc oriental, les hammada sahariennes, où la vie humaine ne peut se maintenir que très raréfiée, où la colonisation européenne est pratiquement impossible » (CÉLÉRIER 1929b, p. 66).

La politique « d'une colonisation limitée à un « Maroc utile » pour préserver les structures traditionnelles dans le reste du pays » est une émanation de la stratégie préconisée par Lyautey (NACIRI 1979, p. 55).

1. Objectifs de cette contribution

Maroc utile et *Maroc inutile*, *bled el-makhzen* et *bled es-siba*, régions arabes et régions berbères – autant d'épithètes héritées de la période précoloniale et coloniale du Maroc, pour justifier l'exploitation, l'occupation et les inégalités que connaît le pays. Il s'agit en fait de mettre en relief le caractère différencié et la relation conflictuelle, vraie ou fausse, entre un centre qui vit dans l'opulence et les périphéries paupérisées.

Situé à l'extrême nord-ouest du continent africain, le Maroc bénéficie d'une ouverture au nord et à l'ouest sur la Méditerranée et l'Océan Atlan-

(1) Je remercie vivement le Professeur H. Popp qui a bien voulu enrichir cet article par ses idées.

(2) Comme l'a clairement exprimé Célérier, le « Maroc utile » est une région d'une certaine potentialité qui n'était pas toujours exploitée de manière intensive et efficace : « Le « Maroc utile » n'est pas d'ailleurs un territoire libre, entièrement disponible pour notre installation. Avant nous, il nourrissait – assez médiocrement – une population peu nombreuse, mais non négligeable. » (CÉLÉRIER 1929b, p. 67).

tique, alors que ses confins sud s'avancent profondément dans le monde africain. Pays très étendu du nord au sud, surélevé à des altitudes très prononcées au centre et au nord, le Maroc est un pays de transition, riche et diversifié, malgré la fragilité de ses ressources.

En raison de sa situation stratégique et de ses potentialités économiques, le territoire marocain a toujours été un enjeu de pouvoir entre le centre et les différentes tribus luttant pour leur liberté et leur dignité. Les différentes perceptions construites pour décrire ces relations et cette divergence d'intérêt ont de tout temps marqué le territoire, son histoire et sa manière de fonctionner. Il est donc tout à fait légitime de poser la question quant à la portée et à la pertinence de ces construits qui continuent à meubler nos réflexions et nos écrits malgré leur relatif anachronisme.

Ainsi, si le concept de *bled el makhzen* et *bled es siba* ⁽²⁾ a longtemps servi l'administration coloniale pour justifier ses interventions, celui de Maroc utile / Maroc inutile charrie plutôt la vision d'un territoire aux valeurs différenciées et aux limites floues et indéfinies.

Cette division territoriale se manifeste de façon saisissante lorsque l'on superpose à la carte de géographie physique du Maroc, les cartes faisant apparaître l'armature urbaine, les infra-

Lyautey avait tort !

Taha Amiar (20 novembre 2010)

[...] j'ai compris que sans lui [Lyautey], le Maroc serait quelque part entre le Niger et le Tchad en terme d'infrastructures. Casablanca et son port, c'est lui. Les Offices Chérifiens c'est lui. Les chemins de fer, c'est lui. Une autre bêtise aussi, et celle-ci allait dégénérer. Il avait ouvertement parlé de « Maroc utile ». Il s'étendrait au Nord du ligne Oujda – Marrakech (le réseau de l'ONCF). Utile à qui ? à quoi ?

Utile à la force d'occupation qui a méthodiquement organisé l'exploitation des ressources, et a lourdement influencé, jusqu'à il y a très récemment, la marche de ce pays. En effet, 70% de la richesse de ce pays étaient générées dans un rayon d'une centaine de kilomètres autour de Casablanca et les principaux gisements de richesses naturelles se situaient à l'autre extrême d'un réseau ferroviaire centré sur Casablanca.

Le « Maroc inutile » a pris sa revanche. Et ce, en grande partie grâce à la vision exprimée au plus haut niveau de l'État. Les énergies renouvelables et le développement durable peuvent être

des leviers d'aménagement du territoire. En effet, il est intéressant de constater que les sites choisis pour le déploiement du Plan Solaire Marocain ne connaissent nulle dynamique économique, exception faite des convois Paris-Dakar ou des studios de film. De la même façon, avant le démarrage des travaux de Tanger-Med, les collines du Nord ne servaient pas à grand-chose sans la mise en œuvre de majestueuses éoliennes. Une dernière note, appellation d'origine incluse, les terres arides de l'Est et du Sud ne sont certes pas fertiles, sont abandonnées mais constituent un terreau suffisamment fertile pour développer la culture extensive de la figue de barbarie. Cela valoriserait une terre oubliée, en développant une culture locale, adaptée (pouvant servir à freiner la paupérisation des sols) et génératrice de valeur ajoutée de par ses débouchés : nutriments, cosmétiques, pharmaceutiques, et pour le figuier, l'élevage caprin, et comme carburant en biomasse.

Général ! Reposez dans l'oubli !

Source : <http://news.massolia.com/edito/lyautey-avait-tort/> consulté le 4 déc. 2011

Encadré 1.

Position engagée de la discussion actuelle sur internet à propos du concept du Maroc utile / Maroc inutile

structures de communication, les ressources énergétiques, les zones de production agricoles ou industrielles, les flux commerciaux ou financiers, etc.

Aujourd'hui, avec la dynamique qu'ont connue le territoire et la société, nombreux sont ceux qui dénoncent à la fois la centralité de l'État et la marginalisation des zones dites à faible potentiel économique. Ainsi, malgré la décentralisation préconisée

dès la fin des années soixante, la majorité des analystes s'accordent à dire que sa portée sur le développement des marges reste très faible. Les récentes conclusions tirées par la Commission Consultative de la Régionalisation (CCR) ⁽³⁾ ont bien montré que

(2) Michel Rousset assimile *Bled El Makhzen* aux espaces citadins et le *Bled Siba* aux espaces ruraux « [...] On peut d'ailleurs avancer l'hypothèse selon laquelle les citadins, ouvrant à l'ombre du Makhzen, n'ont pas été fâchés de cette mise au pas du bled siba ». M. ROUSSET : Espace, Etat et société : du Maroc de Hassan I au Maroc de Hassan II., p. 2. In : www.beaumaroc.com

(3) Cette commission, composée d'éminentes personnalités, est chargée par le Roi (janvier 2010) pour faire des propositions sur

45 % de la richesse nationale est toujours consommée par seulement trois régions du Royaume.

Le présent article vise donc à analyser la pertinence ou non du concept de « Maroc utile, Maroc inutile » en terme d'aménagement. Est-ce que le constat des deux classes d'« utilité » est la description correcte d'un potentiel riche ou pauvre incontournable et ainsi dictée par la nature (géo-déterminisme) ? Existe-t-il une volonté d'aplanir les disparités entre un Maroc moderne et riche et un Maroc pauvre et arriéré ? Les différents intérêts et objectifs de l'État indépendant, les concepts de *Maroc utile* – *Maroc inutile* sont-ils devenues obsolètes (cf. encadré 1) ? La question de la régionalisation, reprise par la politique dès l'indépendance, est aujourd'hui soigneusement réétudiée, subissant de multiples influences et répondant à différentes motivations. Mais cette politique ne peut avoir un effet positif que si tout le monde est d'accord pour dire que la valeur du territoire d'un pays ne se résume pas seulement à son potentiel naturel, mais aussi à la valeur socio-économique que l'homme donne à ce territoire.

2. Le Maroc : diversité, complémentarité ou disparité

2.1 Le Maroc utile, un potentiel, développé à volonté

Support de l'État et des populations, le territoire marocain a été, tout au

la régionalisation avancée au Maroc. Celle-ci a rendu un rapport de 3 livres plus cartes en mars 2011. Voir site web : www.regionalisationavancee.ma

long de son histoire, un enjeu de pouvoir entre le *makhzen* et les tribus. En fait, si ces dernières n'ont jamais remis en question la prééminence du roi, elles ne se sont que peu pliées à son pouvoir temporel et à ses exigences financières (cf. ROUSSET 1997). C'est cette attitude, qualifiée par les analyses du protectorat comme une dissidence, qui leur fait dire que le Maroc peut se scinder en un Maroc obéissant et un Maroc désobéissant à l'autorité du *makhzen*. Quant au concept du Maroc utile usité par les architectes de la colonisation, outre sa portée économique (ressources) celui-ci revêt également une dimension politique. Il s'agit bien des zones côtières et des zones à potentiel agricole et industriel facilement exploitables. Ainsi, dans le domaine agricole, la politique française visait à favoriser la mainmise des colons sur les terres en déracinant les populations locales et en les remplaçant par des colons français « [...] on ne tient vraiment un pays qu'avec des ruraux, des cultivateurs, propriétaires ou tenanciers, attachés à la terre » (JACQUETON 1924, p. 308). Pour ce, l'action politique insistait sur :

- la « colonisation peuplante » en favorisant l'installation des paysans moyens (lots entre 200 et 400 ha) ;
- la création des petits centres ruraux bien desservis par des voies de communication ;
- la mobilisation des terres collectives (*Dahir* du 27 décembre 1919), des terres domaniales (*Dahir* 1917), des terres *habous* et des terres privées afin de les mettre à la disposition des colons, à des prix avantageux et avec l'aide de crédits, et en créant l'instrument d'un cadastre avec l'immatriculation des lots fonciers ;
- la mise en irrigation des grands périmètres de colonisation en mobi-

lisant les ressources en eau des sources et des montagnes au détriment des populations locales.

La stratégie, comme l'a bien exposé JACQUETON (1924, p. 312), était de favoriser l'installation des Français dans ce Maroc utile pour bien maîtriser son économie : « [...] il faut que la proportion de l'élément français à l'élément indigène y soit suffisamment élevée, que l'élément français ne s'y trouve pas noyé dans la masse autochtone. Rien ne s'y oppose [...]. La conquête du Maroc utile, c'est-à-dire l'établissement de la paix française dans les régions qui offrent des perspectives économiques immédiates et achevées ». Composée surtout des grandes plaines atlantiques et de la plaine de Triffa au nord-est, cette partie du Maroc a été très tôt investie par la colonisation contrairement aux montagnes considérées comme inutiles et belliqueuses.

Ainsi, dès la fin de 1928, la colonisation privée concernait 1 699 exploitants et une superficie de 205 600 ha, alors que la colonisation officielle⁽⁴⁾ ne concerne que 1 199 exploitants pour à peu près la même superficie (cf. tableau 1). Afin de mieux valoriser ce potentiel, une politique d'irrigation moderne et d'aménagement est engagée dès le début des années vingt du siècle dernier. C'est ainsi que de grands barrages ont vu le jour sur le Sebou, sur l'Oum-Er-Rbia, avant de se généraliser aux autres grands bassins. Aussi, afin de mieux valoriser l'effort de la nouvelle couche de paysans instal-

(4) La colonisation agricole au Maroc s'est faite faite selon deux systèmes : les colons ont acheté eux-mêmes des terrains dans le cadre de la colonisation privée, alors que l'Etat s'est chargé de préparer des terrains à lotir et à distribuer dans le cas de la colonisation officielle.

Tableau 1 : État de la colonisation européenne par région au 31 janvier 1928

Régions	Nombre d'exploitations	Superficie totale	Superficie moyenne par exploitation
Gharb	301	219 300	730
Chaouïa	736	172 380	510
Rabat	423	72 000	170
Oujda	247	65 900	180
Meknès	385	61 240	160
Marrakech	167	49 660	290
Fès	184	39 980	215
Abda	62	13 490	215
Doukkala	159	31 680	200
Taza	63	9 970	155
Tadla	60	3 050	50
Mogador	21	1 950	95
Total	20.808	740 600	

Source : J. CÉLÉRIER 1929a, p. 630

lés, de nombreuses actions ont été lancées :

- Mécanisation de l'agriculture afin d'augmenter les rendements et de libérer la main-d'œuvre non qualifiée ;
- Introduction de nouvelles spéculations rentables à mettre sur les marchés internationaux (vignobles, agrumes, coton, sucre, etc.) ;
- Encourager l'intégration économique en favorisant l'émergence de l'agro-industrie au niveau des grands pôles (Casablanca, Marrakech, Meknès, Kénitra, etc.).

Cette modernisation (qui, dans son argumentation, est moderne / traditionnelle en parallèle avec Maroc utile / Maroc inutile ; cf. POPP 1989), réfléchi dans un seul sens, a eu des conséquences socio-spatiales très négatives :

(a) Elle a augmenté le nombre des sans terre en les transformant en ouvrier agricoles ou en ouvriers dans les chan-

tiers des grandes métropoles urbaines ;

(b) Le refoulement des populations vers les anciennes terres pauvres réservées au parcours ou à la forêt. L'augmentation de la pression sur la forêt et sur les parcours a entraîné une intense dégradation des ressources et une paupérisation des populations ;

(c) Le déclenchement d'un mouvement massif d'exode vers les villes. Il en résulte un accroissement des quartiers de bidonvilles et la naissance du prolétariat marocain (cf. MONTAGNE 1954).

Cette déstructuration de l'espace a entraîné l'apparition d'un nouvel équilibre au profit des villes côtières (Agadir, Safi, Essaouira, El-Jadida, Casablanca, Rabat-Salé, Tanger et Kénitra). Ports de pêche au départ, ces centres se sont très vite développés pour devenir de grands pôles démographiques entourés d'un arrière-pays évidé de ses potentialités. De ce dy-

namisme spatial, très sélectif, seules les zones minières ont quelque peu profité⁽⁵⁾.

Ainsi, malgré l'unité politique et administrative, la stratégie de valorisation mise en place va donner naissance à une nouvelle division du territoire créant un Maroc qui se modernise, qui se développe rapidement et s'enrichit, le Maroc utile, et un Maroc inutile, composé essentiellement de marges et de poches de pauvreté.

2.2 Le Maroc inutile ou l'espace marginalisé

Espace très diffus, formé essentiellement de zones à faibles potentialités naturelles, handicapé par son éloignement et dévitalisé par la quasi-absence d'équipements. Projetée sur une carte, la configuration du Maroc dit inutile coïncide grosso modo avec les grandes unités montagneuses, les hauts plateaux et les oasis présahariennes. Ces espaces sont aussi laissés dans un état d'arriération aggravé par les aléas climatiques et les exactions des commis de l'État⁽⁶⁾, malgré leur non-uniformité.

● Plateaux et montagnes, entre marginalité et centralité

Essentiellement situées dans la partie septentrionale du pays, les zones de hautes altitudes occupent environ

(5) En 1920, l'administration coloniale a lancé la création de l'Office Chérifien des Phosphates (OCP) alors que le Bureau des Recherches et Participations minières (BRPM) sera créé par Dahir du 15 décembre 1928.

(6) Notons à titre d'exemple les actions des grands *Caiïds* tels le Glaoui, El Metougui, El Goundafi, El Abdi, El Ayadi, etc.



15 % de la superficie totale. À l'exception du Rif qui longe la côte méditerranéenne, la zone montagneuse, occupant le centre du pays, prend la direction nord-est/sud-ouest et, de ce fait, structure le territoire national en lui donnant son identité bioclimatique, voire socio-économique (NACIRI 2003). Cette portion du territoire, malgré l'âpreté des conditions de vie, abrite encore entre 30 et 35 % de la population nationale et offre des potentialités économiques très diversifiées.

Au nord, le Rif, avec sa forme en arc de cercle le long du littoral nord, son relief jeune, ses vallées profondes et ses fortes pentes, n'offre, malgré l'abondance des précipitations, que de rares potentialités agricoles. Isolé du reste du Maroc au moment de la colonisation, le Rif, n'a pas connu un grand développement sous le protectorat espagnol. Fortement peuplé, en dépit de son faible potentiel économique, le Rif s'est lancé dans une émigration internationale, d'abord vers l'Algérie, avant de se réorienter vers l'Europe (EL GHARBAOUI 1971 ; BOSSARD 1979).

Étant donné son faible potentiel, notamment agricole et minier, et son statut d'ancienne colonie espagnole, le Rif constituait un champ favorable pour les activités illicites de contrebande, d'émigration ou d'exploitation du *kif*. Il s'en suit un enclavement quasi total, une ruralité persistante, une pression sur les ressources et une érosion alarmante des sols. En fait, les anciennes *médinas* côtières (Assila, Larache, Tétouan, Al Hoceïma et Nador) et celles de l'intérieur, Ouezzane et Chechaouen, n'ont connu qu'un développement mitigé. Ports de pêche ou villes de pèlerinage, ces centres administratifs ou spirituels

n'ont pu capter qu'une partie de la rente migratoire et commerciale pratiquée dans leur arrière-pays. Tanger, avec son port au statut international, est la seule ville qui a profité de son prestige et de sa situation stratégique pour capter les flux migratoires et des activités commerciales, essentiellement liées au port.

Vers l'intérieur, le Moyen-Atlas, avec ses zones en altitude, ses roches calcaires et ses abondantes précipitations, constitue le château d'eau du Maroc. De forme tabulaire à l'ouest, plissée à l'est, cette montagne densément peuplée, offre un cadre relativement convenable à la petite paysannerie, et surtout aux grands éleveurs de petits bétails. La présence des plaines intérieures, les *dayas*, outre l'intense couverture forestière, est à la base du développement de l'agriculture et de l'élevage extensif. Très touché par la colonisation des plaines qui jouaient le rôle de parcours d'hivers (*azaghar*) dans le cadre la transhumance, le Moyen-Atlas a subi une densification forcée de ses populations. Il en découle trois grandes conséquences :

- Défrichement intense de la forêt et dégradation des ressources ;
- Naissance de flux migratoires vers les grandes métropoles ;
- Naissance d'une multitude de petits centres peuplés essentiellement par des sans-terre et des retraités de l'armée (JENNAN 1996).

Sur le *dir*, eu égard aux nombreuses et importantes sources, l'activité agricole s'est développée en donnant naissance à de petits centres jouant le rôle de relais entre la montagne et ses bordures (par exemple Khenifra, Aïn Leuh, Azrou, Ifrane, Sefrou, Lebha-

lil, Imouzzet, El Hajeb, Agouraï, Skoura, Taounate).

Plus au sud, le Haut-Atlas, avec ses sommets culminant à plus de 4 000 m, trace une ligne entre, ce qui est communément appelé le Maroc utile, situé au nord-ouest, et le Maroc inutile ouvert sur la grande étendue saharienne. De nombreuses rivières (Tensift, Souss, Drâ, Ghrib, Ziz, etc.) prennent leur source dans le Haut-Atlas, qui bénéficie de formations à domaine calcaire et de précipitations assez conséquentes. Pays d'anciens sédentaires, la population a développé partout une économie essentiellement basée sur l'élevage et sur l'agriculture (COUVREUR 1968 ; BOURBOUZE 1982). Enclavé et hostile par son relief et son climat, le Haut-Atlas n'a pas favorisé l'émergence d'une vie urbaine intense. Demnate, sur le piémont Nord, est la seule ville qui fait figure d'ancien centre. Aujourd'hui, si les villes d'Asni, de Moulay Brahim ou d'Azilal attirent une population locale, leur capacité à retenir cette population reste très faible (BELLAOUI 1982).

À la lisière du Sahara, l'Anti-Atlas subit des influences désertiques. Ainsi, étant donné sa structure lithologique dominée par les roches du primaire et son climat subaride à aride, les formations pédologiques ne se sont que rarement développées. Les maigres récoltes d'orge sous les amandiers ou les arganiers ne suffisent pas aux besoins de la population, laquelle se trouve souvent dans l'obligation de chercher ailleurs d'autres sources de revenu. La traditionnelle activité du commerce de détail, qui occupe une majorité de personnes à travers toutes les villes du royaume et ailleurs, constitue le fondement de la persistance des populations dans ces contrées.

L'Anti-Atlas est traditionnellement connu comme étant la plus riche montagne du Maroc en termes de minerais. On y exploite longtemps déjà des gisements d'or, d'argent, de zinc, de plomb, etc. Ces gisements, fortement exploités du temps du Protectorat, n'ont donné naissance à aucune activité industrielle locale. Les petits centres miniers aux paysages souvent désolants, manquent de dynamisme (Tiout, Imiter, Bou-Azzer, Imini, Bou-Skoura, ...).

Pour finir, il est donc intéressant de relever que la montagne constitue le socle de l'économie (eau, sol, forêt, minerais, ressources humaines). Sa marginalisation vient essentiellement de son refus récurrent de s'aliéner, de son éloignement des centres de décision, de ses difficultés d'accès et de sa constante considération comme gisement exploitable à volonté, dans un seul sens et sans retour.

● Le pays des oasis et des déserts

Au sud des Atlas, le pays des oasis et des déserts n'offre plus que des potentialités économiques très limitées. La rareté des eaux et les fortes températures constituent des facteurs limitants. Les sources d'eau déterminent globalement le genre de vie des populations et l'organisation de leur espace de vie. Les hommes se concentrent dans les oasis où ils exercent une intense activité agricole et pratiquent l'élevage. Le commerce, qui dans le temps occupait une frange de la population, a aujourd'hui laissé place à la migration, au tourisme et aux activités minières. Les centres administratifs ou militaires, œuvre de l'administration coloniale, sont souvent liés aux anciennes routes caravanières ou à des sanctuaires (Tan-Tan, Mhamid,

Ouarzazate, Zagora, Es-Smara, Tamegroute, Rissani...).

Sur les plateaux de l'Oriental, l'austérité des conditions naturelles est telle que le mode de vie se résume en des activités aléatoires. À l'exception de Figuig, la vitalité de la majorité des centres dépend de l'exploitation minière, de la migration et de ce que leur procure l'élevage (Aïn Beni Mathar, Tandrara, Jerada, Bouarfa, Sidi Boubker...).

Handicapée par sa situation frontalière, l'essor de cette zone reste étroitement lié à l'état du climat politique entre le Maroc et l'Algérie.

Pour finir, je dirais que les concepts longtemps véhiculés de *Maroc utile* / *Maroc inutile* pour caractériser globalement le nord de l'Atlas, riche, et le sud des Atlas, pauvre, sont devenus obsolètes, au moins pour trois raisons :

- Dans le Nord comme dans le Sud, l'hétérogénéité est de règle ;
- La montagne est souvent considérée comme un espace de rebelles et un lieu de résistance, mais on ne prend que rarement en compte ses richesses (eau, forêts, minerais, hommes, etc.) et ses aptitudes ;
- Dans la logique de l'exploitation instaurée, c'est le sud, dit pauvre, qui alimente le nord, réputé riche (minerais, main-d'œuvre et rente migratoire).

Il est donc clair que cette manière de voir et de penser le territoire n'est maintenue que pour mieux servir le système et pour justifier l'exploitation. La marginalisation n'est donc pas du tout inhérente au territoire, elle est plutôt l'émanation d'une volonté politique et d'un système économique.

3. Essai de rééquilibrage territorial

Au regard de l'extraversion imposée à l'économie du Maroc, ce dernier a hérité, à la veille de l'Indépendance toute une logique de profit immédiat recherché par les acteurs économiques. Cet héritage a orienté les différentes actions dans un sens profitant aux espaces déjà nantis au détriment des territoires à faibles potentialités. Ainsi, l'intérêt accordé aux grandes métropoles urbaines, essentiellement situées sur le littoral, et aux périmètres de colonisation, généralement confortés par l'irrigation moderne, a entraîné une désarticulation de l'espace national.

La notion de *Maroc utile* / *Maroc inutile*, largement utilisée, a pleinement trouvé son sens dans la politique en vigueur. Les disparités entre les villes et les campagnes, les plaines et les montagnes, les centres et leurs périphéries, les différentes couches socio-spatiales, sont extrêmement marquées. Le Maroc indépendant devrait donc faire face à de réels problèmes d'espace et de société :

- Comment consolider les acquis positifs de la période coloniale ? ;
- Comment rattraper les retards accumulés et aplanir les disparités inter-régionales ? ;
- Comment répondre aux nouveaux besoins générés par l'explosion démographique et par la large ouverture du pays ?

Afin de faire face à cette situation, le Maroc indépendant s'est tout d'abord attelé à consolider son unité territoriale avant de penser à réviser sa constitution, et ce à plusieurs reprises, afin d'instaurer une régionalisation qui

profite aux marges sans étouffer le dynamisme du centre.

3.1 Le territoire au tournant des politiques

Si l'enjeu territorial entre le pouvoir central et les confédérations tribales a engendré la division du pays en *bled el makhzen* et *bled es siba*, avec le protectorat, une nouvelle division entre Maroc utile et Maroc inutile est devenue réalité. Avec l'Indépendance, le pouvoir a très vite senti que la force du centre n'est confortée que si les marges ont un minimum pour se maintenir (NACIRI 2000, p. 1)⁽⁷⁾. Cette construction a nécessité une énorme énergie et beaucoup de temps, et a connu au moins six étapes :

- L'amorce de ce qu'on peut appeler la démocratie locale par le lancement du premier découpage communal (1959-1960) ;
- Le lancement de la planification économique dès le début des années soixante ;
- Le lancement de la charte communale (1976) et sa révision (2002) ;
- Le lancement d'une politique de décentralisation afin de rapprocher l'administration des administrés (1992) ;
- Le lancement des régions économiques (1971 et 1997) ;
- Le lancement du débat autour de la régionalisation avancée et la révision de la constitution (2011).

(7) Le Général A. Guillaume, parlant de cette résistance dans son livre « Les berbères marocains et la pacification de l'Atlas central, (1912-1933) », 1946, pp. 73-74, rapporte « Mais dans l'Atlas central, aucune tribu n'est venue à nous dans un mouvement spontané. Aucune n'est soumise sans combattre, et certaines sans avoir épuisé, jusqu'au dernier, leurs moyens de résistance... ».

Ces différentes tentatives de démocratisation territoriale visaient à consolider l'unité et la sécurité territoriales du pays tout en renforçant la démocratisation et la participation accrue en local. La concrétisation de cet objectif a nécessité la création d'unités territoriales compétitives et aptes à émerger en pôles de dynamisme socio-économique et spatial viables. La large participation de l'ensemble des acteurs à ce débat incite à dire que le Maroc est en train de franchir un grand pas vers une vraie démocratie socio-spatiale.

3.2 La recomposition des territoires et les nouvelles tendances

● La priorité accordée au grand sud saharien

La réintégration de la zone saharienne à la mère patrie en 1975 constitue un événement décisif pour le Maroc. Outre la superficie du pays, son étendue a augmenté et ses potentialités se sont renforcées. Ce réaménagement a surtout nécessité des efforts de rééquilibrage au niveau de la gouvernance socio-spatiale et de l'économie.

Le renforcement des moyens de communication entre les deux parties du territoire constituait la première priorité nationale. La création des ports de Tan-Tan, Tarfaya, Laâyoune, Boujdour et Dakhla est, à ce niveau, d'une importance sans égale. Outre leur importance stratégique, ces ports jouent un rôle économique dans la valorisation des richesses maritimes. Ainsi, outre la route qui relie Tanger à Dakar, l'autoroute récemment inaugurée entre Marrakech et Agadir, les aéroports de Guélmim, Tan-Tan, Laâyoune et Dakhla ont complètement

réorienté une partie du trafic, des flux nationaux et internationaux.

La valorisation du potentiel touristique de cette zone (*moussem* de Tan-Tan, projet touristique d'Oued Chbika, aménagement des parcs de Khenifis et de Dakhla...), avait pour but de diversifier et d'améliorer les revenus des citoyens.

Cependant, le coup de fouet donné à l'urbanisation dans cette zone a de nouveau favorisé la côte, en cristallisant l'effort de l'État en terme d'équipement dans un espace peu hospitalier et peu peuplé (Tan-Tan, Tarfaya, Laâyoune, Boujdour et Dakhla). Outre sa signification politique, la création d'une *Agence de développement des provinces du sud* constitue un signe tangible de cette volonté de réintégrer cette zone au territoire national (Opération cactus, filière cameline, phosphate, sel, sources halieutiques, tourisme, émigration, développement du salariat...). Cette zone est en train de passer d'un mode de vie basé sur le pastoralisme à une sédentarisation basée sur la diversification des ressources.

● L'espace rural et les tentatives de dynamisation

Dès le début des années trente, la mainmise des colons sur les meilleures terres agricoles et la mise en irrigation de ces terres par le biais de la grande hydraulique ont constitué une phase décisive dans l'histoire des campagnes marocaines. Ainsi, à la veille de l'Indépendance, le Maroc a hérité d'un patrimoine⁽⁸⁾ certes fort important, mais qui, outre son achèvement, a nécessité de l'entretien et de la protec-

(8) Si aujourd'hui le Maroc compte plus de 100 barrages, plus de 10 ont vu le jour entre 1929 et 1951 (voir AYAD & LE COZ 1991, p. 26).

tion. Ces efforts d'équipement et de valorisation sont essentiellement concentrés sur les territoires présentant les plus grandes potentialités, ressources et facilités d'accès aux marchés. Ainsi, malgré le grand succès de cette politique, en comparaison avec d'autres pays voisins, les limites sont vite atteintes :

- Le déséquilibre régional engendré par ces interventions s'est beaucoup renforcé. Les montagnes et les zones *bours* (dites défavorables ou peu favorables) sont marginalisées ;
- Le nombre de personnes quittant les campagnes, à la recherche de travail et du confort, ne cesse d'augmenter ;
- La recrudescence des années de sécheresse a montré la limite des grands barrages et de l'activité agricole ;
- Les pôles d'activité urbains continuent à drainer une foule de chômeurs sans être en mesure de les accueillir ;

Afin de remédier à cette situation, le Maroc s'est engagé dans une politique volontariste ambitieuse en faveur du monde rural. Il s'agit globalement d'aplanir les disparités entre les espaces ruraux et les espaces urbains et de juguler (régulariser) l'exode rural. Les prémices de cette politique ont apparu dès la fin des années soixante avec le lancement officiel de la politique de régionalisation, le code des investissements agricoles, la réorientation des actions de l'État vers la Petite et Moyenne Hydraulique (PMH). Le désenclavement du monde rural figurait aussi parmi les actions prioritaires de l'État. Il avait surtout pour objectif de doter cette portion du territoire en routes (PNRR)⁽⁹⁾, en électricité (PERG)⁽¹⁰⁾ et

Tableau 2 : Répartition des investissements publics par région 2011

Régions	Montants (en millions DH)	%
Rabat-Salé-Zemmour-Zaër	24 672	19,2
Grand Casablanca	17 734	13,8
Chaouïa-Ouardigha	12 790	10,0
Tanger-Tétouan	12 979	10,1
Doukkala-Abda	9 580	7,5
Marrakech-Tensift-Haouz	8 835	6,9
Gharb-Cherarda-Beni Hsin	7 073	5,5
Souss-Massa-Drâa	6 735	5,3
L'Oriental	6 247	4,9
Meknès-Tafilalet	5 820	4,5
Provinces du Sud	4 949	3,9
Taza-El Hoceima-Taounate	4 297	3,4
Fès-Boulemane	4 050	3,2
Tadla-Azilal	2 452	1,9
Total Maroc	128 213	100,0

Source : Ministère des Finances 2011

en eau potable (PAGER)⁽¹¹⁾. Pour lutter contre la pauvreté et assurer à la population un minimum de confort et de bien-être, l'État est intervenu en accordant aux agriculteurs une exonération fiscale, en annulant leurs dettes, en luttant contre les effets de la sécheresse et en diversifiant les revenus (INDH)⁽¹²⁾. Aussi, afin de garantir une durabilité au développement rural, l'environnement a également

bénéficié de ces actions. La lutte contre la désertification fait dorénavant partie intégrante de tous les programmes de développement (*Plan National Forestier*).

Néanmoins, malgré l'importance de ces initiatives, le schéma global de l'organisation du territoire garde bien son allure traditionnelle. Les récents rapports de la Commission Consultative de la Régionalisation (CCR),

(9) Le *Programme National des Routes Rurales* (PNRR) vise à désenclaver le monde rural en valorisant la production, mais aussi la création de l'emploi afin de juguler l'exode stimulé par la recrudescence des sécheresses et favorisé par la poussée démographique.

(10) Suite au résultat réalisé par le PNER (*Programme National d'Électrification Rural*) lancé entre 1982 et 2000 (électrification rural à hauteur de 18 % en 1995), l'État (ONE) avec d'autres partenaires ont lancé un autre programme sous l'intitulé du

PERG : *Programme d'Électrification Rurale Globale* (1995-2010). Ce dernier a pu atteindre le taux de 94 % de couverture dès la fin de 2007.

(11) PAGER : *Programme d'Approvisionnement Groupé en Eau Potable des populations rurales*. Ce programme a pu réaliser le taux de 61 % de couverture dès 2004.

(12) L'INDH : *Initiative Nationale de Développement Humain*. Cette initiative est lancée après plusieurs études réalisées sur l'état de la pauvreté au Maroc.

de l'enquête démographique produite par le Haut Commissariat au Plan (HCP), du Ministère des Finances, insistent sur la persistance, sinon l'amplification des disparités régionales.

Les quatre premières régions du Maroc, avec à leur tête Rabat-Salé-Zemmour-Zaër, s'accaparent encore 53,1 % du budget d'investissement public (cf. *tableau 2*). La région de Tanger-Tétouan, longtemps laissée en arrière, s'est rattrapée grâce au grand projet Tanger-Med et à ses annexes, alors que les sept régions du Sud, de l'Oriental et du Centre ne cumulent que 27,1 % du total des investissements.

La répartition spatiale de la population selon sa densité montre toujours une coïncidence frappante avec l'ancienne division en « Maroc utile » et « Maroc inutile » (cf. *figure 1*). Ainsi, l'analyse différentielle des taux d'emploi régionaux montre la persistance d'énormes disparités. Ils s'élèvent à 32,9 % dans la région de Guelmim-Smara et à 54 % dans la région de Chaouïa-Ourdigha. Les disparités des taux de chômage sont aussi fortes. Les régions les plus touchées sont celles du Sud et de l'Oriental avec 20 %, alors que les régions côtières du nord-ouest connaissent un taux variable entre 11 et 14 % en 2008⁽¹³⁾.

4. Conclusion

Malgré les déclarations d'intention formulées pour réduire les disparités territoriales et socio-économiques entre le Maroc développé et le Maroc resté en retard, et malgré les efforts fournis

(13) HCP, *Enquête nationale sur l'emploi*. – In : Repères Statistiques 1998-2008.

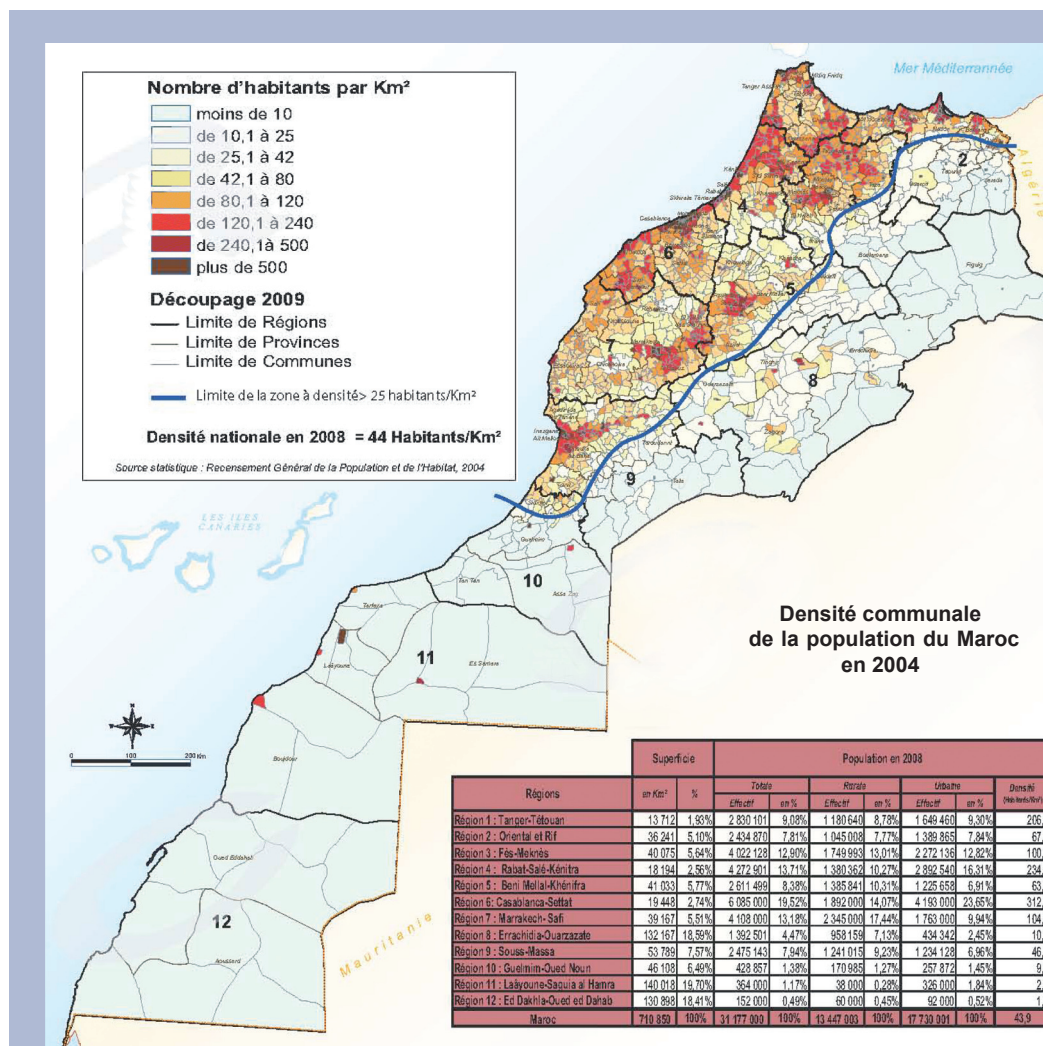


Figure 1. La ligne divisant une zone côtière et une zone intérieure, de la carte « Densité communale de la population du Maroc en 2004 », correspondant à une densité de 25 habitants par km², coïncide d'une manière frappante avec les deux anciennes catégories et types de régions « Maroc utile » et « Maroc inutile ».

Source : Rapport sur la régionalisation avancée (2011), atlas, carte 10

pour renforcer la démocratie locale, l'écart s'est amplifié entre les différentes régions. Pour expliquer ce paradoxe, les facteurs naturels et la forte croissance démographique sont souvent évoqués et incriminés. Aujourd'hui, si l'on ne nie pas totalement l'impact de ces facteurs, il est tout de

même intéressant d'examiner la part de la logique du profit matériel qui a longtemps guidé les différentes politiques de l'État en matière d'équipement, d'exploitation et de valorisation des ressources naturelles et humaines. Ainsi, le littoral atlantique et le nord-ouest du Maroc, déjà favo-

risés, continuent à s'octroyer la part du lion tant au niveau des équipements structurants (ports, autoroutes, aéroports, barrages...) qu'au niveau des infrastructures socio-économiques (11 universités sur 14, la totalité des centres hospitaliers universitaires, la quasi-totalité des terrains de sports internationaux, etc.)

Certes, avec la quasi-généralisation de l'électrification, de l'eau potable, de la scolarisation, des télécommunications, on peut dire que les limites du « *Maroc inutile* » ont fortement reculé et que le niveau des populations s'est largement amélioré. Néanmoins, quand on prend en compte l'augmentation des besoins qualitatifs comme quantitatifs, eu égard à l'ouverture et à la globalisation, on mesure mieux l'écart qui sépare de plus en plus le centre de ses marges parfois très proches ou qui lui sont inhérentes. Le taux de chômage dans les villes, plus que dans les campagnes, hante la majorité des foyers. Les indices tirant vers le bas sont tels que même les traditionnelles couches socio-spatiales, dites nanties, sont touchées. L'antagonisme énoncé par Lyautey a été modifié, voire réduit, mais il persiste.

Bibliographie

- AYAD, Mustapha & Jean LE COZ (1991) : **Vers une nouvelle ère hydraulique au Maroc**. – In : Moulay Ismaïl ALAOUÏ & Pierre CARRIÈRE (éd.) : Aspects de l'agriculture irriguée au Maroc. – Montpellier, p. 15-41 (= Espace Rural, n° spécial).
- BELLAOUÏ, A. (1982) : **Aït Ourir, Amizmiz, Demnate, Imi-n-Tanoute : étude de quatre petites villes marocaines et de leur rapport avec l'espace régional**. – Thèse de doctorat en géographie, Faculté des Lettres de Rabat [non publié].
- BOUJROUF Saïd & El Mostapha HASSANI (2008) : **Toponymie et recomposition territoriale au Maroc : Figures, sens et logiques**. – L'espace politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique. 2008-2. 14 p. (<http://www.espacepolitique.revues.org/index228.html>)
- BOURBOUZE, A. (1982) : **L'élevage dans la montagne marocaine : organisation de l'espace et utilisation des parcours par les éleveurs du Haut-Atlas**. – Thèse de Doctorat, Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II de Rabat & Institut National Agronomique Pars-Grignon [non publié].
- BOSSARD, Raymond (1979) : **Un espace de migration. Les travailleurs du Rif oriental (Province de Nador) et l'Europe**. – Montpellier (= Espace Rural, n° 1).
- CÉLÉRIER, Jean (1929a) : **La colonisation au Maroc**. – Annales de Géographie 38 (n° 216), p. 629-630.
- CÉLÉRIER, Jean (1929b) : **Le Maroc est-il un pays neuf ?** – Revue de Géographie Marocaine 8 (3/4), p. 65-97.
- Commission Consultative de la Régionalisation (CCR) (2011) : **Rapport sur la régionalisation avancée**. – Présenté au Roi Mohammed VI, mars 2011. Livre I-II et III. (<http://www.regionalisationavancee.ma>)
- COUVREUR, G. (1968) : **La vie pastorale dans le Haut-Atlas Central**. – Revue de Géographie du Maroc 13, p. 3-54.
- EL ANSARI, Rachid (2009) : **Dynamique régionale et développement inégal au Maroc**. – In : Inégalités et développement dans les pays méditerranéens. Colloque international ; Université de Galatasaray, Istanbul, Turquie du 21 au 23 mai 2009. 18 p. [non publié].
- EL GHARBAOUI, Ahmed (1971) : **Les travailleurs maghrébins immigrés dans la banlieue nord-ouest de Paris**. – Revue de Géographie du Maroc 19, p. 3-56.
- GUILLAUME, A. (Général) (1946) : **Les Berbères marocains et la pacification de l'Atlas Central, (1912-1933)**. – Paris.
- JACQUETON, G. (1924) : **La colonisation française au Maroc**. – Annales de Géographie 33 (n° 183), p. 307-312.
- JEDDAOUI, Mohamed (2010) : **La région et la régionalisation, concept et évaluation de l'expérience marocaine**. – Colloque sur la régionalisation, Ouarzazate 19 mars 2010 [non publié].
- JENNAN, L. (1996) : **L'évolution des structures socio-spatiales du Moyen Atlas : le cas du pays d'Amkla (Sefrou)**. – In: La montagne marocaine, développement et protection. – Revue de Géographie Alpine 84 (n° 4), p. 61-74.
- LAHLIMI, A. (2010) : **Enquête nationale démographique à passage multiple 2009-2010 : (résultats)**. – Discours du Haut Commissaire au Plan. HCP, 2010. 12 p.
- LEVEAU, R. (1985) : **Le fellah marocain défenseur du trône**. – Paris.
- MONTAGNE, Robert (1954) : **Naissance du prolétariat marocain**. – Cahier de l'Afrique et de l'Asie 9 (n° 1). – Paris: Ed. Peyronnet.
- NACIRI, Khalid (2002) : **Les cadres constitutionnels, légaux et administratifs du gouvernement local au Maroc**. – In : Empowering Local Government Institutions in the MENA Région. 4^{ème} Forum méditerranéen du Développement (MDF4) Amman, 8-10 avril 2002. 15 p. [non publié].
- NACIRI, Mohamed (1979) : **Une géographie coloniale**. – Hérodote 13, p. 36-59.
- NACIRI, Mohamed (?2003) : **Les montagnes marocaines : centralité, marginalité, développement**. – Rabat [en arabe].
- POPP, Herbert (1989) : **L'opposition conceptuelle agriculture traditionnelle / agriculture moderne dans la géographie du Maroc : éléments d'une problématique**. – In : La recherche géographique sur le Maroc. Évaluation préliminaire. – Rabat, p. 71-80 (= Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat. Série : Colloques et Séminaires, 12).
- POPP, Herbert, Mohamed AÏT HAMZA & Brahim EL FASSKAOUI (2011) : **Les agadirs de l'Anti-Atlas occidental. Atlas illustré d'un patrimoine culturel**. – Bayreuth: Naturwiss. Gesellschaft.
- RIVET, Daniel (1996) : **Lyautey et l'institution du Protectorat français au Maroc (1912-1925)**. 3 vol. – Paris : L'Harmattan
- ROUSSET M., (1997) : **Espace, État et Société : du Maroc de Hassan I au Maroc d'Hassan II**. – La Nouvelle Revue Géopolitique n° 57, p. 54-63.